

Modalités d'inscription aux formations

- A Paris

Les formations ont pour but de réactualiser les connaissances pratiques et théoriques dans le domaine traité. Elles permettent aussi aux participants de partager leurs expériences et de mieux connaître les autres associations et établissements et services du Mouvement.

Pour vous inscrire, il vous suffit d'adresser le bulletin d'inscription ci-après par courrier accompagné d'un chèque du règlement correspondant ⁽¹⁾. Une dizaine de jours avant la formation, vous recevrez une convocation. Une facture ainsi qu'une attestation de présence vous seront envoyées à l'issue de la formation. Sur demande expresse, une convention de formation pourra être établie.

L'Unapei se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure.

- Dans votre association ou établissement

Les sessions visent le développement des connaissances et des compétences d'une équipe. Le nombre de participants est compris entre 10 et 15.

Contactez le Centre de formation pour définir le contenu et la date de la session. Si la durée du stage est supérieure à deux jours, il est préférable que ces journées se déroulent sur des périodes espacées d'au moins un mois.

Une convention de formation est établie avant la formation. A l'issue de celle-ci, une facture vous sera adressée.

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration du(des) formateur(s) sont facturés en sus du coût pédagogique.

(1) En cas d'inscription à plusieurs formations, veuillez joindre autant de chèques.